

Monsieur le Président,

**1) Point sur le lancement de la concertation projet de loi Fonction Publique du 9 avril 2024 :**

Solidaires Finances Publiques rappellera en premier lieu qu'elle n'est pas demandeuse d'une nouvelle loi fonction publique qui va attaquer une fois de plus les droits des agent·e·s publics et en conséquence les services publics qu'ils et elles servent.

Solidaires rappelle même ici solennellement sa revendication d'abrogation de la loi du 6 août 2019 dont les conséquences ont été désastreuses notamment en ce qui concerne le développement de la contractualisation dans la fonction publique.

Les disparités entre contractuels et titulaires génèrent des difficultés majeures de maintien :

- d'une cohésion dans le collectif de travail pour chaque mission de la DGFIP (collectif de travail bien plus large qu'un collectif de service)
- d'égalité de réalisation de la mission (couverture du tissu fiscal pour la mission contrôle fiscal, égalité des services rendus à l'usager pour les autres missions).

Le statut est protecteur non pas pour les titulaires comme veut le faire croire le ministre de la Fonction Publique Stanislas Guérini mais pour l'usager·e citoyen·ne et la société dans laquelle il vit. Le statut de la Fonction Publique existe pour garantir l'égalité de traitement à chaque citoyen·ne.

Depuis des mois, il nous dit vouloir travailler sur l'attractivité de la fonction publique. C'est effectivement une nécessité.

Parce que les agent·e·s subissent ce manque d'attractivité de multiples manières.

Tout d'abord parce que leurs traitements ont décroché depuis bien longtemps. Le ministre refuse des mesures générales de rémunération en 2024 alors même que les dernières revalorisations ont été ridiculement basses par rapport à l'inflation et ce, après 10 ans de gel du point d'indice.

Pourtant, l'attribution de points d'indice pour toutes et tous, la revalorisation du point et l'indexation sur l'inflation sont indispensables.

Ensuite, parce que ce manque d'attractivité, ce sont des emplois non pourvus dans les services et donc des conditions de travail qui se dégradent partout.

Des services d'urgence fermés la nuit, des classes sans enseignant·e, n'en déplaise au Premier Ministre et aux promesses faites aux parents et aux élèves. Les exemples sont nombreux dans tous les services de la Fonction Publique.

Après avoir entretenu le fonctionnaire bashing depuis des années, après avoir gelé la rémunération des fonctionnaires depuis plus de 20 ans amenant une perte de pouvoir d'achat de 25 %, ce gouvernement s'interroge voire s'inquiète du manque d'attractivité de la Fonction Publique.

Face à cet état de fait qui n'est pas contesté par les organisations syndicales et au cas particulier par Solidaires Finances Publiques, certaines pistes envisagées par Stanislas Guérini sont tout simplement inacceptables :

- faciliter le recrutement de « talents » diversifiés par une remise en cause du recrutement par voie de concours, ceci conduisant à des approches utilitaristes minimalistes, un risque de « copinage » et à instaurer la notion d'agent·e·s « jetables » ;
- placer au cœur de la carrière des agentes et des agents l'évaluation professionnelle pour déterminer une rémunération variable en fonction du mérite mais aussi pour faciliter le licenciement pour insuffisance professionnelle ;
- revoir la construction du statut par catégories A, B, C pour faciliter la mobilité c'est-à-dire passer d'une logique de fonction publique de carrière à une logique de métiers.

Ce manque d'attractivité est bien aussi une conséquence de la dégradation constante de la qualité des services publics rendus à la population.

Et ce n'est pas les annonces récentes de 10 milliards de coupes sur le budget de l'État dont 780 millions d'euros sur les rémunérations de l'emploi public faites par le ministre de l'Économie qui vont améliorer ce manque d'attractivité de par les perspectives qu'elles entraînent.

Accroître la part du mérite dans la rémunération des agent·e·s publics, pour Solidaires, c'est une ligne rouge, alors même que la rémunération au mérite est déjà bien trop développée.

Elle place les agent·e·s en concurrence, aux prises avec l'arbitraire hiérarchique là où les collectifs de travail ont besoin de cohésion et de soutien. Les agent·e·s publics, qui sont attaché·e·s à l'exercice de leurs missions ne méritent pas le sort qui leur est fait.

Ils et elles ont été remercié·e·s pendant la pandémie Covid, ils et elles assurent leurs missions sans faillir, sont présent·e·s pour faire tenir les services publics notamment pendant toutes les crises.

Depuis des semaines, ils et elles entendent leur ministre parler de “celles et ceux qui se décarcassent”, “de leur absentéisme”... et même dans les discours comme dans la presse, de l'insuffisance professionnelle... Non vraiment, les agent·e·s publics ne méritent pas ça.

Les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader, en grande partie du fait des restrictions de postes, des fermetures de services. C'est ce qui explique l'augmentation des arrêts maladie. C'est cette situation qui devrait être traitée de toute urgence.

Solidaires Finances Publiques tient à affirmer fermement que doivent enfin cesser les attaques contre le statut de la fonction publique. Pour assurer leurs missions, les agent·e·s publics doivent demeurer neutres et impartiaux·ales, ils et elles ne doivent pas être soumis·e·s aux pressions politiques et économiques. Il en va du respect de l'intérêt général et seul le statut leur garantit cette position.

Dans cette logique de neutralité, la garantie de l'emploi des fonctionnaires doit être maintenue.

Les carrières des agent·e·s doivent connaître une progression constante, leur garantissant l'équité quelle que soit la nature de leur mission. L'accès tout au long de la carrière à des formations qualifiantes doit être assuré, comme la reconnaissance, à toutes et tous sans distinction, de ces qualifications dans les déroulements de carrière.

Nous nous opposerons à toute volonté d'individualiser la rémunération des agent·e·s publics, d'autant plus lorsqu'elles se basent sur des critères aussi opaques que subjectifs.

Nous ne partageons rien les pistes et lignes posées. Nous ne laisserons pas passer un projet de loi qui sera pour nous une nouvelle fois synonyme de dégradation de la situation des agent·e·s publics.

## **2) Point sur l'expérimentation de la semaine en 4 jours :**

Solidaires en profite pour dire ici que l'expérimentation de la semaine en 4 jours, lancée alors même qu'aucune concertation n'a eu lieu et qu'aucune réduction du temps de travail hebdomadaire n'est envisagée, s'inscrit bien dans cette dégradation constante des conditions de travail.

La semaine en 4 jours est un miroir aux alouettes !

Sans surprise la Directrice générale à peine arrivée s'est inscrite pleinement dans l'expérimentation de la semaine en 4 jours souhaitée par le gouvernement.

La semaine en 4 jours ce n'est ni plus ni moins que du **temps de travail compressé** détériorant ainsi un peu plus les conditions de travail. Nous sommes loin du progrès social tant vanté par ce gouvernement ! .

**La semaine en 4 jours c'est le risque de la remise en cause des droits et garanties des personnels en fonction de la modalité de l'expérimentation : choix individuel du module horaire, temps partiel, option télétravail.**

**La semaine en 4 jours c'est des espaces de travail rognés en lien avec la politique immobilière de l'État.**

**La semaine en 4 jours c'est le risque de mettre à mal des collectifs déjà pressurisés.**

**La semaine en 4 jours c'est pour l'administration, moins d'écêtements, la fin des jours RTT, car pour que ça soit tenable le module 36h12 s'imposera naturellement pour concilier vie personnelle et vie professionnelle.**

Pour Solidaires Finances Publiques, cette expérimentation proposée à toutes les directions sans avoir fait l'objet d'un cadrage national amène des interrogations légitimes.

Pour améliorer nos conditions de travail, la question de la réduction du temps de travail est cruciale.

**Pour Solidaires Finances Publiques c'est la semaine de 4 jours, soit 32 heures, sans perte de salaire. Cette revendication permet de partager le travail en créant des emplois. C'est travailler moins pour travailler mieux et pour travailler toutes et tous !**

## **3) Point sur la campagne d'impôt sur le revenu 2024 :**

Un service public de proximité très démuné !

La campagne déclarative sur les revenus est l'occasion pour les usagers et usagères de venir dans nos services. Ils y rencontrent des agentes et agents des Finances Publiques toujours disponibles pour répondre à leurs questions. C'est le sens premier de notre mission : leur rendre un service de qualité, technique et de proximité. Malheureusement pour les contribuables et pour les agent·e·s des Finances Publiques qui vont les recevoir, **cette campagne déclarative va une nouvelle fois se dérouler dans des conditions dégradées.**

**De nombreux Centres des Finances Publiques ont été fermés suite à la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, ce qui les oblige à faire plus de kilomètres pour venir rencontrer les agents des Finances Publiques afin d'obtenir des renseignements.**

**En parallèle de ces fermetures de structures de la DGFIP, de nombreux emplois dans les Services des Impôts des Particuliers ont diminué de 25 % depuis 2015 alors que la charge de travail, elle, ne fait qu'augmenter.**

Dans de telles conditions, comment **rendre un service public de qualité et répondre à la demande croissante des contribuables ?**

A grand coup de publicités, la Direction Générale des Finances Publiques, essaie de leur expliquer que la dématérialisation va leur simplifier la vie, le but étant de les éloigner encore plus de nos guichets et surtout de les dissuader de se déplacer dans les Centres des Finances Publiques.

Pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes et confirment notre combat contre les fermetures et les suppressions d'emplois. **Avec la complexité de l'impôt et de ces évolutions annuelles les contribuables sont de plus en plus nombreux et nombreuses à venir chercher des renseignements dans nos accueils.**

De plus, comme l'année dernière, la campagne déclarative 2024 sera couplée à celle de « **Gérer mes Biens Immobiliers** ». Même si l'administration annonce avoir tiré les conséquences de la **campagne chaotique de 2023, pour Solidaires Finances Publiques**, au vu des problèmes rencontrés l'année dernière, **les files d'attentes risquent d'être très importantes une fois encore !**

#### **4) Au plan local :**

Solidaires Finances Publiques 88 attend toujours l'invitation de la direction concernant le déroulement de cette campagne IR 2024 qui aurait dû être vue et examinée en CSAL... avant le 11 avril.

Nous sommes à la recherche du dialogue social !...

Nous attendons également les informations sur la semaine en 4 jours dont les décisions locales sont attendues à la DG avant le 22 avril.

Les résultats des mutations nationales vont être publiés d'ici 3 semaines environ ; C'est pourquoi, en matière de dialogue social également, nous espérons être en possession, rapidement, du tableau général, très détaillé, des emplois de la DDFIP des Vosges afin de préparer sereinement la campagne des mutations locales. A ce propos, quand commencera-t-elle et sur quelle période durera-t-elle ?

De plus, nous entendons des rumeurs concernant la gestion des services qui sont ou seront dépourvus de leur responsable. Il serait légitime que les OS en soient informés au préalable.

Monsieur le président, vous l'aurez compris, il commence à y avoir beaucoup de dossier sur le « feu », et il serait peut-être temps de connaître vos projets et d'en discuter !

Les représentants de Solidaires Finances Publiques des Vosges